

Le Contrat Rivière de l'Amblève a été signé

ELSENBORN - La Contrat Rivière de l'Amblève a été signé par plus de 60 intervenants ce 5 décembre au camp militaire d'Elsenborn.

Le Contrat de Rivière est un accord entre le plus grand nombre possible de responsables et d'acteurs, tant publics que privés, intéressés par la problématique de l'eau.

Ce contrat vise à rassembler toutes les idées et les réalisations, si minimes soient-elles, qui permettent de mettre en valeur le site de la rivière. Chaque signataire s'engage, dans le cadre et la limite de ses responsabilités, à atteindre des objectifs déterminés dans des délais raisonnables. Des résultats importants ont déjà été atteints, mais il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi, les communes dans lesquelles cette édition de

Passe-Partout est distribuée, à savoir, Stoumont, Aywaille, Sprimont et Comblain au Pont, ainsi que toutes les autres communes baignées par l'Amblève, avaient délégué leur bourgmestre ou son représentant, ainsi que les responsables des sociétés de pêche et toutes personnes actives dans le domaine de l'eau et de la nature en général.

Ce Contrat Rivière sera désormais un outil indispensable de la gestion de l'eau de l'Amblève et deviendra une véritable interface entre les riverains et les usagers du cours d'eau. Qu'ils soient agriculteurs, riverains, pêcheurs, industriels, gérants de camping, naturalistes ou mandataires communaux, tous ont un intérêt certain à ce qu'une eau de qualité coule dans la vallée de l'Amblève.

A.Dé



Michel Foret, Gouverneur de la province de Liège, Philippe Dodrimont, Bourgmestre d'Aywaille, Jacques Lillen, directeur du GREOA et Claude Ancion, Député-Bourgmestre de Sprimont. Photo A. Dechamps